

Spécificités au secondaire au LFIB par disciplines

Présentation au CE du 13 juin 2019

Sommaire :

1) LANGUES VIVANTES, DNL ET LATIN / GREC

1.1) Dispositif spécifique en classe de 6ème

1.2) Parcours linguistiques en LV1 anglais.

1.2.1) Organisation des cours obligatoires (6ème à 3ème)

1.2.2) Parcours complémentaires (6ème à 3ème)

1.2.2.1) Parcours complémentaire « Anglais littérature » (6ème à 4ème) et « préparation IGCSE » (3ème et seconde).

1.2.2.2) Parcours complémentaire « Civilisation Britannique »

1.2.2.3) Parcours complémentaire « Maîtrise de la langue orale »

1.2.2.4) DNL Musique en langue anglaise (6ème à 3ème)

1.2.3. Section européenne anglais

1.3. LV2

1.4. Thaïlandais

2) OPTIONS

2.1) Option : latin

2.2) Option : grec ancien

2.3) Option : EPS

2.4) Option : LV3

2.5) Cumul d'options

3) ATELIERS ET PROJETS

4) SPECIALITES

5) PREPARATION AU EXAMENS (DNB ET BACCALAUREAT).

1) LANGUES VIVANTES, DNL ET LATIN / GREC

1.1) Dispositif spécifique en classe de 6^{ème}

Initiation aux langues en 6^{ème}

1 heure par semaine de découverte des langues vivantes LV2 et du latin en 6^{ème}.

4 groupes :

- 1) 1 groupe : découverte de l'Allemand LV2
- 2) 1 groupe : découverte de l'Espagnol LV2
- 3) 1 groupe : découverte du Chinois LV2
- 4) 1 groupe : découverte du Latin

Les élèves seront répartis par groupe et bénéficieront d'une découverte de chaque LV2 et du latin, selon un calendrier qui sera établi par les enseignants courant septembre 2019.

1.2) Parcours linguistiques en LV1 anglais.

1.2.1) Organisation des cours obligatoires (6^{ème} à 3^{ème})

Répartition des élèves en groupe de la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème}. Un test d'entrée sera organisé, soit en juin, soit en septembre pour tous les élèves, le test porte sur les 5 compétences langagières (CECRL) du cadre européen permettra la répartition des élèves dans les différents groupes. Un élève pourra changer de groupe en cours d'année en fonction de l'évolution de sa progression dans les compétences langagières. A partir de la classe de seconde, les cours obligatoires sont organisés par classe.

1.2.2) Parcours complémentaires (6^{ème} à 3^{ème})

En plus des cours obligatoires de LV1, selon les horaires officiels, **chaque élève sera inclus** au cycle 3 (6^{ème}) et au cycle 4 (5^{ème} à 3^{ème}) **dans un parcours**.

En classe de 5^{ème} et de 4^{ème}, les élèves pourront changer de parcours complémentaire, après avis du coordonnateur d'anglais et du chef d'établissement. Pour les élèves inscrits dans le parcours IGCSE littérature, il ne sera plus possible de changer de parcours à partir de la classe de 3^{ème}.

Il y aura un maximum de 4 groupes pour l'ensemble des parcours complémentaires

Le LFIB n'a pour l'instant pas rempli les conditions pour obtenir la section internationale britannique au secondaire. Les moyens sont déployés pour y parvenir. L'objectif visé étant une ouverture à la rentrée de septembre 2019. L'arrivée d'une section internationale modifiera partiellement l'organisation présentée dans ce document.

1.2.2.1) Parcours complémentaire « Anglais littérature » (6^{ème} à 4^{ème}) et « préparation IGCSE » (3^{ème} et seconde).

Objectif : Approfondir le goût de la littérature à travers la découverte des auteurs et ouvrages anglophones.

Durée : 2h hebdomadaire en langue anglaise.

Admissibilité : un test d'entrée déterminera l'aptitude linguistique et l'intérêt de l'élève à suivre ce parcours.

Les élèves qui suivent cette option ont vocation à passer l'IGCSE littérature en classe de 2nde.

Un engagement des familles à passer l'examen sera demandé à partir de la classe de 3^{ème}.

L'accès au parcours « anglais littérature » sera proposé aux familles à l'issue d'un test de positionnement. Il est donc ouvert à tout élève qui correspond aux conditions requises.

A partir de la classe de 5^{ème}, les élèves déjà inscrits dans le parcours sont prioritaires. Tout nouvel entrant devra passer le test de positionnement. Un nombre d'élève maximum, 25 est fixé. Il y aura 1 ou 2 groupes en fonction du nombre d'élèves. Si le nombre d'élève dépasse le maximum possible, une liste d'attente sera constituée.

Les élèves devront avoir un goût pour la littérature anglaise et le niveau d'anglais approprié.

- Classe de 6^{ème}

Test d'entrée début fin juin (pour les élèves en CM2 au LFIB) et septembre pour tous les autres élèves, le test porte sur les 5 compétences langagières du cadre européen. L'accès à l'anglais littérature sera proposé aux familles à l'issue de ce test. Si le nombre d'élève dépasse le maximum possible, une liste d'attente sera constituée.

- Classe de 5^{ème}

Ouvert en priorité aux élèves déjà inscrits en classe de 6^{ème}. S'il reste de la place disponible, test d'entrée début septembre, le test porte sur les 5 compétences langagières du cadre européen. L'accès à l'anglais littérature sera proposé aux familles à l'issue de ce test. Si le nombre d'élève dépasse le maximum possible, une liste d'attente sera constituée.

- Classe de 4^{ème}

Ouvert en priorité aux élèves déjà inscrits en classe de 5^{ème}. S'il reste de la place disponible, test d'entrée début septembre, le test porte sur les 5 compétences langagières du cadre européen. L'accès à l'anglais littérature sera proposé aux familles à l'issue de ce test. Si le nombre d'élève dépasse le maximum possible, une liste d'attente sera constituée

- Classe de 3^{ème}

Ouvert en priorité aux élèves déjà inscrits en classe de 4^{ème}. S'il reste de la place disponible, test d'entrée début septembre, le test porte sur les 5 compétences langagières du cadre européen. L'accès à l'anglais littérature sera proposé aux familles à l'issue de ce test. Si le nombre d'élève dépasse le maximum possible, une liste d'attente sera constituée

Les élèves et les familles s'engagent par écrit à passer l'épreuve d'IGCSE en classe de seconde faute de quoi ils ne pourront pas continuer ce cursus. Il est rappelé que l'inscription à l'épreuve d'IGCSE littérature est à la charge des familles.

- Classe de 2^{nde}

Ouvert uniquement aux élèves qui faisaient partie du groupe en classe de 3^{ème}.

Les élèves et les familles s'engagent à passer l'épreuve d'IGCSE Il est rappelé que l'épreuve d'IGCSE est payante et sera demandée en même temps que le premier versement des frais de scolarité en octobre (sous réserve de validation). Si une famille a des difficultés financières pour payer l'épreuve elles seront invitées à se rapprocher des services du DAF pour étudier leur situation.

1.2.2.2) Parcours complémentaire « Civilisation Britannique »

Objectif : explorer le monde anglophone à travers son histoire, sa géographie et sa culture.

Durée : 2 h hebdomadaire en langue anglaise.

Admissibilité : un test d'entrée déterminera l'aptitude linguistique et l'intérêt de l'élève à suivre ce parcours.

L'accès au parcours « Civilisation britannique » sera proposé aux familles à l'issue d'un test de positionnement. Un nombre d'élève maximum, 25 est fixé. Il y aura 1 ou 2 groupes en fonction du nombre d'élèves. Si le nombre d'élève dépasse le maximum possible, une liste d'attente sera constituée.

- Classe de 6^{ème}

Test d'entrée début fin juin (pour les élèves en CM2 au LFIB) et septembre pour tous les autres élèves, le test porte sur les 5 compétences langagières du cadre européen. L'accès sera proposé aux familles à l'issue de ce test. Si le nombre d'élève dépasse le maximum possible, une liste d'attente sera constituée.

- Classe de 5^{ème}

Test d'entrée début fin juin (pour les élèves en CM2 au LFIB) et septembre pour tous les autres élèves, le test porte sur les 5 compétences langagières du cadre européen. L'accès sera proposé aux familles à l'issue de ce test. Si le nombre d'élève dépasse le maximum possible, une liste d'attente sera constituée.

- Classe de 4^{ème}

Test d'entrée début fin juin (pour les élèves en CM2 au LFIB) et septembre pour tous les autres élèves, le test porte sur les 5 compétences langagières du cadre européen. L'accès sera proposé aux familles à l'issue de ce test. Si le nombre d'élève dépasse le maximum possible, une liste d'attente sera constituée.

- Classe de 3^{ème}

Test d'entrée début fin juin (pour les élèves en CM2 au LFIB) et septembre pour tous les autres élèves, le test porte sur les 5 compétences langagières du cadre européen. L'accès sera proposé aux

familles à l'issue de ce test. Si le nombre d'élève dépasse le maximum possible, une liste d'attente sera constituée.

Une étude sera menée pour proposer en classe de de seconde en 2020-2021 la possibilité de passer l'épreuve d'IGCSE histoire (sous réserve).

1.2.2.3) Parcours complémentaire « Maîtrise de la langue orale »

Objectif : développer ses aptitudes orales à travers des activités motivantes et dynamiques (élaboration de courts métrage, mises en scènes, mises en voix de textes, interviews, débats...).

Durée : 1h hebdomadaire en langue anglaise.

Admissibilité : aucun prérequis en termes de compétences langagières.

Il y aura 1 ou 2 groupes en fonction du nombre d'élèves. Si le nombre d'élève dépasse le maximum possible, une liste d'attente sera constituée. Ce parcours par sa nature sera constitué d'un groupe hétérogène avec des élèves de différents niveaux à l'oral.

- Classe de 6^{ème}

Il y aura 1 ou 2 groupes en fonction du nombre d'élèves. Si le nombre d'élève dépasse le maximum possible, une liste d'attente sera constituée. Ce parcours par sa nature sera constitué d'un groupe hétérogène avec des élèves de différents niveaux à l'oral.

- Classe de 5^{ème}

Il y aura 1 ou 2 groupes en fonction du nombre d'élèves. Si le nombre d'élève dépasse le maximum possible, une liste d'attente sera constituée. Ce parcours par sa nature sera constitué d'un groupe hétérogène avec des élèves de différents niveaux à l'oral.

- Classe de 4^{ème}

Il y aura 1 ou 2 groupes en fonction du nombre d'élèves. Si le nombre d'élève dépasse le maximum possible, une liste d'attente sera constituée. Ce parcours par sa nature sera constitué d'un groupe hétérogène avec des élèves de différents niveaux à l'oral

- Classe de 3^{ème}

Il y aura 1 ou 2 groupes en fonction du nombre d'élèves. Si le nombre d'élève dépasse le maximum possible, une liste d'attente sera constituée. Ce parcours par sa nature sera constitué d'un groupe hétérogène avec des élèves de différents niveaux à l'oral.

1.2.2.4) DNL Musique en langue anglaise (6^{ème} à 3^{ème})

L'ensemble des cours de musique au collège (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) seront essentiellement en langue anglaise. L'évaluation ne portera pas sur le niveau d'anglais mais sur les compétences en éducation musicale (sous réserve de la ressource pédagogique).

1.2.3. Section européenne anglais

- Classe de 2^{nde}

Sur inscription avec lettre de motivation.

1 h de DNL (Sciences, Mathématiques et Histoire Géographie) sous réserve des professeurs ayant la qualification pour enseigner la DNL.

Les élèves seront répartis par groupe et découvriront les différentes DNL selon un calendrier qui sera établi par les enseignants courant septembre 2019.

Tout arrêt est définitif. L'arrêt ne peut se faire que sur demande écrite de la famille avec l'accord du chef d'établissement.

- Classe de première

Pour les élèves inscrits en section européenne anglais en classe de seconde

1 h de DNL (Sciences, Mathématiques et Histoire Géographie) sous réserve des professeurs ayant la qualification pour enseigner la DNL. Les élèves seront inscrits dans une DNL uniquement. La DNL choisie en classe de première devra être présentée au baccalauréat en classe de terminale.

Tout arrêt est définitif. L'arrêt ne peut se faire que sur demande écrite de la famille avec l'accord du chef d'établissement.

- Classe de terminale

Pour les élèves inscrits en section européenne anglais en classe de première

2 h de DNL (Sciences, Mathématiques et Histoire Géographie) sous réserve des professeurs ayant la qualification pour enseigner la DNL. La DNL choisie en classe de première devra être présentée au baccalauréat en classe de terminale.

Tout arrêt est définitif. L'arrêt ne peut se faire que sur demande écrite de la famille avec l'accord du chef d'établissement.

1.3. LV2

- Classe de 6^{ème}

1 heure de découverte (obligatoire pour tous les élèves)

- De la classe de 5^{ème} à la classe de terminale

L'enseignement se fait selon l'horaire officiel majoré en moyenne d'une heure par niveau (sous réserve de possibilité dans l'emploi du temps). Le choix de la LV2 se fait à partir de la classe de 5^{ème} jusqu'à la classe de terminale et est définitif. Des changements de LV2 sont possibles, à titre exceptionnel, sur demande argumentée par écrit de l'élève et de la famille, après avis des professeurs de langues et décision du chef d'établissement. Le changement de LV2 peut être subordonné à des conditions de cours complémentaires à la charge de la famille.

1.4. Thaïlandais

➤ Thaï 1h

De la 6^{ème} à la 4^{ème} répartition des élèves par groupe de compétence. 1 groupe est constitué avec les élèves du groupe thaï 3h.

➤ Thaï 3 h (Inscription sur accord de la proviseure thaï)

De la 6^{ème} à la terminale (de la 6^{ème} à la 4^{ème} : 1 h en groupe en même temps que les autres groupes de thaï 1h).

Un arrêt du thaï 3h est possible sur demande écrite de la famille et de l'élève. Entre la classe de 6^{ème} et la classe de 4^{ème}, l'élève sera transféré en thaï 1h, à partir de la classe de 3^{ème} tout arrêt devient définitif après accord de la proviseure thaï et du proviseur.

L'accès se fait sur la base de compétences langagières du cadre européen (CECRL).

Le niveau prérequis est le suivant :

Classes	6ème à 4ème	3 ^{ème} à terminale
Niveau prérequis	A2	B1
Caractéristiques	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

Au collège, pour des raisons d'EDT, l'étude du thaï 3 h ne pourra se cumuler avec l'option latin ou grec ancien.

Au lycée, dans le cadre du nouveau baccalauréat 2021, à partir de la classe de 2^{nde}, à la rentrée de septembre 2019, le thaï 3 h est assimilé à une option 3^{ème} langue (LV3).

2) OPTIONS

2.1) Option : latin

- Classe de 6^{ème} (latin)

1 heure de découverte du latin (obligatoire pour tous les élèves).

- De la classe de 5^{ème} à la classe de terminale (latin)

2 heures par semaine. (Etude en cours pour voir si possibilité 3h en cycle terminal). La famille et les élèves s'engagent à suivre le latin de la classe de 5^{ème} à la classe de 3^{ème} (arrêt possible en fin de 3^{ème}). Et de la classe de 2^{nde} à la classe de terminale. L'arrêt ne peut se faire que sur demande écrite de l'élève et de la famille avec l'accord du chef d'établissement. Tout arrêt est définitif.

Possibilité de commencer en classe de seconde sur validation des professeurs de latin.

Spécificité : dans le cadre du baccalauréat 2021, l'option latin est cumulable avec une autre option.

2.2) Option : grec ancien

- Option grec ancien en classe de 3^{ème}

Un atelier d'1 h de découverte du grec sera proposé en classe de 3^{ème} (sous réserve d'un effectif suffisant).

- Option grec ancien en classe de seconde (nouveau 2019-2020)

Option grec ancien en classe de seconde (2h) pour les élèves ayant étudié le grec en classe de 3^{ème}. En fonction du nombre d'élèves l'option grec ancien est amenée à être proposée à terme au baccalauréat.

Spécificité : dans le cadre du baccalauréat 2021, l'option grec ancien est cumulable avec une autre option (sauf latin).

2.3) Option : EPS

- Classe de la seconde

3 h par semaine (étude en cours pour voir si possibilité 3h en cycle terminal)
Sur inscription en classe de seconde.

- Classe de première et terminale

3 h par semaine (sous réserve de possibilité dans l'emploi du temps)

Inscription en première et terminale possible sous réserve de place disponible avec accord des professeurs d'EPS, uniquement pour les élèves provenant d'autres établissements.

Tout arrêt est définitif. L'arrêt ne peut se faire que sur demande écrite de l'élève et de la famille avec l'accord du chef d'établissement. Possibilité de non inscription l'année suivante pour absence injustifiée (à partir de 5 absences), à la demande des professeurs.

L'option EPS dans le cadre du nouveau baccalauréat est uniquement cumulable avec l'option latin ou grec ancien.

2.4) Option : LV3

- Classe de la seconde

Un sondage est en cours pour recenser la possibilité d'offrir une LV3 (3h par semaine) à partir de la rentrée de septembre 2019. Cette ouverture est subordonnée à un nombre minimum d'élèves inscrits.

Le choix sera proposé entre les langues étudiées au LFIB (Allemand, Chinois, Espagnol ou Thaïlandais 3h).

L'option LV3, dans le cadre du nouveau baccalauréat est uniquement cumulable avec l'option latin ou grec ancien.

2.5) Cumul d'options

- Au collège

Au collège un maximum de 1 option.

Pas de possibilité de faire simultanément thaï 3 h et latin au collège.

- Au lycée

Au lycée un maximum de 1 option (2 avec latin ou grec) pour la classe de seconde et de 1^{ère} dans le cadre du nouveau baccalauréat (2021). Pour la classe de terminale pour l'année scolaire 2019-2020, un maximum de 2 options est possible selon les dispositions du baccalauréat actuel.

3) ATELIERS ET PROJETS

Un projet classes théâtre est en cours d'étude en classe de 3^{ème}.

Un projet classe science est en cours d'étude au lycée.

Un projet de Webradio et WebTV est en cours d'étude au lycée.

Des projets de type « Charity » sont encouragés s'ils remplissent les conditions suivantes :

- Etre portés par un professeur responsable et faire l'objet d'une fiche action qui montre le cadre pédagogique de l'action et sa contribution au projet d'établissement.
- Avoir été soumis au CVL- CVC pour avis.
- Avoir été présentés en CE pour avis.
- La validation finale revient au chef d'établissement.

4) SPECIALITES

4.1) Nouveau baccalauréat (2021)

En 2019-2020, dans le cadre du nouveau baccalauréat, en classe de 1^{ère}, le LFIB est autorisé à proposer les spécialités suivantes (sous réserve d'un nombre minimum de 10 élèves inscrits) :

- Histoire géographique, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères (Anglais)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité (Latin, grec)
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Numériques et sciences informatiques (NSI).

Selon le cadre en vigueur, 3 spécialités par élève seront choisies en classe de 1^{ère} pour la rentrée de septembre 2019.

4.2) Classe de terminale 2019-2020

Pour l'année scolaire 2019 – 2020 en classe de terminale les spécialités suivantes sont proposées en fonction du type de baccalauréat général.

➤ Terminale S

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/Bac-S-bien-choisir-sa-specialite>

- Spécialité ISN
- Spécialité SVT
- Spécialité SPC
- Spécialité mathématiques

Possibilité de ne pas ouvrir une spécialité si moins de 5 inscrits (sur décision du chef d'établissement). Toute autre spécialité du baccalauréat S pourra se faire via le CNED.

➤ Terminale ES

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/Les-bacs-generaux/Le-bac-ES-economique-et-social/BAC-ES-bien-choisir-son-enseignement-de-specialite>

- Spécialité mathématiques
- Spécialité sciences politiques

Possibilité de ne pas ouvrir une spécialité si moins de 5 inscrits (sur décision du chef d'établissement). Toute autre spécialité du baccalauréat ES pourra se faire via le CNED.

➤ Terminale L

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/Les-bacs-generaux/Le-bac-L-litteraire>

- Spécialité langue vivante 1 (Anglais) approfondie
- Spécialité mathématiques

Possibilité de ne pas ouvrir une spécialité si moins de 5 inscrits (sur décision du chef d'établissement) mais continuité de la spécialité commencée en classe de 1^{ère}. Toute autre spécialité du baccalauréat L pourra se faire via le CNED.

5) PREPARATION AU EXAMENS (DNB ET BACCALAUREAT)

- Classe de 3^{ème}

Des devoirs sur tables et des examens blancs seront prévus dans le calendrier (sous réserve de faisabilité dans l'EDT). La présence des élèves est obligatoire.

- Classe de première

Un entraînement obligatoire sous forme de « colles » sera organisé pour les élèves de première en vue de la préparation à l'oral de l'épreuve anticipée de français. La présence des élèves, sur convocation est obligatoire.

Des entraînements (devoirs sur table) et examens blancs sont prévus dans le calendrier. La présence des élèves est obligatoire.

- Classe de terminale

Des entraînements (devoirs sur table) et examens blancs sont prévus dans le calendrier. La présence des élèves est obligatoire. Il y aura des devoirs sur table programmés le samedi matin (1 DST par mois).
